

# La Lettre Municipale

N° 9 Septembre Octobre 2009

Commune de BURLATS

**La Mairie à votre service**

Secrétariat : 05 63 35 07 83

Jours et heures d'ouverture au public

Lundi		13 h 30 - 18 h 00
Mardi-Jeudi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 17 h 30
Mercredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00	13 h 30 - 15 h 00
Samedi	8 h 00 - 12 h 00 (sauf juillet août)	

Assistante sociale

Le jeudi matin de 8 h 45 à 11 h 45

## Informations voirie

Par mesure de sécurité, le tonnage sur la route de la Croix de Bassadel (du chantier de Corbière, route de Castres à Burlats, jusqu'à la croix de Bassadel) sera limité à 6,5 T. Il sera possible de demander des dérogations (livraison de fioul par exemple)



Les chemins communaux sont considérés comme faisant partie du patrimoine public de la commune qui en a à ce titre la responsabilité et l'entretien. (une cinquantaine de kilomètres de voiries communales ont été transférées à l'intercommunalité)

Les chemins ruraux sont considérés comme faisant partie du patrimoine privé de la commune. A ce titre, celle-ci n'a aucune obligation concernant l'entretien. Cependant, depuis plusieurs années, elle investit progressivement pour améliorer l'état de ces chemins. Un programme de remise en état, voire de goudronnage, est établi chaque année lors du budget.

Les riverains ont le devoir civique aussi de participer à leur manière à l'entretien de ces chemins (enlever les feuilles à la fin de l'automne, débarrasser les branches mortes tombées ... etc)

**Au sujet de**

*la déchetterie ...*

Comme convenu dans la dernière lettre municipale, nous vous tenons informés de l'évolution de ce projet.

Afin d'expliquer ce qu'est une déchetterie, d'évaluer les différents impacts, et de répondre aux interrogations que soulève un tel projet, une **réunion**

**publique** organisée par Tryfil et la Communauté des Communes sera organisée le **jeudi 10 Décembre à 20h30** salle de la Papeterie aux Sauvages.

Proposer et mettre en œuvre de nouveaux projets est le rôle et le devoir de la municipalité, c'est ce que nous nous efforçons de faire dans l'intérêt du plus grand nombre de nos administrés.



## Recensement

Il se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010.

Nous vous prions de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs (*noms donnés sous réserve*).

Secteur Les Sauvages : Odette Escaffre

Secteur Burlats : Michel Fleury

Secteur La Parulle LeCarla Lafontasse Carauce : Anne-Marie Bouissière

Secteur La Bourdarié, Le Lézert, La Rouquette, Le Lac-Bas : Jeanine Grès

Des informations complémentaires vous parviendront en temps utile.

## Récompense

Dans le cadre du concours des villages fleuris, dans la catégorie des communes de moins de 2000 habitants, Burlats a obtenu le premier prix, récompensant ainsi le travail remarquable de toute une équipe. La réhabilitation du square, la continuité des cache-containers ont également contribué à l'obtention de ce prix.

La distinction de meilleur jardinier du département obtenue par Emilie Arvieu employée municipale en charge du fleurissement, est venue compléter cet excellent résultat.



## Compte-rendu de la dernière séance adopté à l'unanimité.

**Budget Général** Pour financer les travaux de construction d'une crèche, la Commune va contracter auprès du Crédit Agricole un prêt de 250 000 € au taux de 3,70 % sur une durée de 15 ans avec échéance annuelle et un déblocage des fonds qui pourra avoir lieu au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2010. La première annuité interviendra un an après le déblocage des fonds.

## Budget Eau et Assainissement

De même, un prêt de 50 000 € va être contracté auprès du même organisme et aux mêmes conditions.

**Régie de l'Eau et de l'Assainissement** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer **une convention de prestation de services** avec la Castraise de l'Eau pour la gestion administrative et technique du service de l'eau et de l'assainissement pour une durée de un an à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009 et **une convention pour la vente de l'eau** par la Castraise de l'Eau à la Commune de Burlats pour un prix de 0,49 € HT, soit 0,5170 € TTC du m<sup>3</sup> d'eau à condition que le prix soit indexé sur le coût réel de production, soit 63 % de la variation du tarif de la ville de Castres. Cette convention prendra effet le 1<sup>er</sup> octobre 2009. Le Conseil Municipal accepte les règlements définissant les conditions et les modalités de fonctionnement du service de l'eau et de l'assainissement, et approuve la nouvelle fiche tarif qui sera appliquée pour la période du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2009.

**Construction d'une crèche** Suite à la consultation qui a été lancée, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à attribuer les missions de maîtrise d'œuvre, d'étude de sols, de contrôle technique et de SPS aux candidats qui auront proposé la meilleure offre et à signer les marchés correspondants ainsi que toutes les pièces relatives à cette affaire.

**Aménagement abords de la Collégiale et de l'Eglise de Burlats** Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention de maîtrise d'œuvre avec la SARL PAPHYRUS, qui a présenté la meilleure offre, pour un montant de 13 920 € HT. Il autorise également Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement des abords de la Collégiale et de l'Eglise qui pourraient faire l'objet d'une procédure adaptée et à choisir l'entreprise à l'issue de la consultation et à signer les marchés et toutes les pièces afférentes à cette affaire.

**Carte scolaire** Le Conseil Municipal adopte la carte scolaire qui s'appliquera dès à présent pour les nouvelles inscriptions dans les écoles et indique que les enfants domiciliés sur la rive gauche de l'Agoût seront affectés à l'école de Lafontasse et les enfants domiciliés sur la rive droite ainsi que les enfants du Bourg de Burlats seront rattachés à l'école des Vignals.

**Participation aux classes transplantées** Par délibération du 3 juillet 2008, le Conseil Municipal avait fixé la participation de la Commune aux frais de classes transplantées mais il convient de préciser les modalités d'attribution de cette aide qui sera fixée par école à 1 séjour de 5 jours maximum par scolarité pour un enfant de cycle 3 à raison de 60 % d'un montant plafonné à 39 € par jour et par enfant.

**Rétrocession réseaux lotissement des Vignals** Le Conseil Municipal accepte la rétrocession à la Commune à titre gratuit par la SARL PAPVER des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux usées du nouveau lotissement des Vignals ainsi que la portion du chemin rural longeant les parcelles cadastrées section AC n° 59, 334 et 333 qui avait été cédées pour faciliter l'accès à ce lotissement ainsi que la bande de terrain de 3 mètres qui traverse les parcelles AC n° 217, 290, 182, 183 et une portion de l'ancien chemin rural traversant le terrain de foot, cédée pour permettre le raccordement des réseaux à ceux existants sur la Route Départementale n° 58.

## Demandes de subventions

Pour permettre la réhabilitation du temple des Salvages en salle à vocation culturelle dont le coût est estimé à 85 845,54 € TTC, le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Régional au titre du Fonds Régional d'Intervention.

Afin d'assurer un meilleur suivi des réseaux d'eau et d'assainissement et d'engager un programme de renouvellement, il serait nécessaire de réaliser un schéma des installations existantes, cette étude s'élève à 27 535 € HT. Le Conseil Municipal sollicite une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Pour permettre d'améliorer le fonctionnement du Centre de Loisirs qui connaît un vif succès, il serait nécessaire d'acquérir du petit matériel pédagogique dont le coût estimatif s'élève à 3 000 € TTC. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention de 60 % du montant TTC de cette acquisition auprès du Conseil Général.

**Personnel Communal** Le Conseil Municipal décide, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2009, de porter la durée hebdomadaire du poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe de l'école des Vignals de 27 h 75 à 32 h 95 et de transformer le poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe en poste d'adjoint d'animation et de porter la durée hebdomadaire de ce poste de 31 h 50 à 32 h 34.

**Acquisition ensemble des biens du Parc Naturel Régional du Haut Languedoc** Suite à la proposition de cession à la Commune à l'euro symbolique de l'ensemble des biens du Parc Régional situés sur Burlats, le Conseil Municipal décide d'acquérir ces biens à savoir le Pavillon Adélaïde, la Tour de la Bistoure, l'île du bourg et deux îles situées à Grautinié.

**Convention d'occupation du temple des Salvages** Suite à la demande des membres de l'Eglise Réformée, la Commune va reprendre le temple des Salvages pour le réhabiliter en salle à vocation culturelle. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer une convention avec l'Eglise Réformée afin que la Commune puisse utiliser librement le bâtiment pour l'organisation d'activités culturelles non contraires à l'affectation première de l'édifice et que l'Eglise Réformée puisse organiser occasionnellement des activités culturelles.

**Dénomination officielle espaces publics** Suite aux travaux d'aménagement du cœur historique du village de Burlats, le Conseil Municipal décide de dénommer le square « Square Arnaud de Mareuil » et la place située entre le Pavillon Adélaïde et le Moulin des Sittelles « Place Trencavel ».

## Travaux

Les services de la communauté des communes ont profité des beaux jours de la fin septembre pour réaliser divers travaux de goudronnage



Parking logements sociaux aux Salvages



Placette située impasse du Barry au bourg

### Square Arnaud de Mareuil



Square Arnaud de Mareuil

La mise en service de l'éclairage du parking et des abords de la collégiale est venue, après l'engazonnement des espaces verts, clôturer les travaux de requalification du square Arnaud de Mareuil.

Une seconde tranche de travaux est prévue courant 2010 et verra l'aménagement de la place du 8 mai, de la rue Georges Crouzat et de la place de l'église.



### Papeterie des Salvages

Les travaux de couverture avancent à grands pas mettant ainsi le bâtiment hors d'eau. Suivra ensuite la pose

des portes et des fenêtres. Une partie du bâtiment a été vendue à Emmaüs pour entrepôt, une partie pourrait être réservée aux services municipaux et la dernière partie sera louée ou vendue.

## Où en est-on ?

L'extension du réseau d'eau se poursuit sur la commune avec la réalisation de la liaison entre Sept Faux et Carauce ainsi que celle de Sept Faux au réseau du Bez qui nous servira de secours en cas de pénurie.

Actuellement est en cours de réalisation la liaison allant de Campsoleil à Bringot.

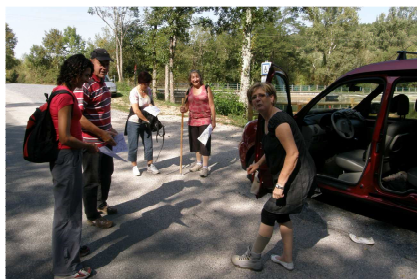
## Avec nos élus

Rencontre sur le terrain avec SFR à la recherche d'un emplacement possible pour l'implantation d'un poteau relais.



Toujours sur le terrain pour prendre les mesures afin de préparer les travaux d'aménagement des locaux situés sous les logements sociaux aux Salvages dans le but de créer des locaux de stockage de matériel pour les associations communales.

Pour ouvrir la randonnée pédestre proposée lors de la dernière fête des associations à un plus large public, les élus se sont rendus sur place pour évaluer le fléchage et les aménagements à réaliser.



**Crèche** : quelques élus sont allés visiter les crèches de Brassac et de Lagarrigue. Ainsi, ils ont pu découvrir



les bonnes idées d'aménagement, ce qu'il ne fallait pas faire, se renseigner sur le choix des matériaux et du matériel nécessaire au bon fonctionnement d'une telle structure. La mise en œuvre du projet de la crèche aux Vignals n'en sera que facilitée.

## Au Centre de Loisirs des Vignals

Pour la première fois depuis sa création, le Centre de Loisirs ouvrait ses portes durant une semaine aux vacances de Toussaint. Il répondait en cela, suite à une enquête de satisfaction, à une demande des parents. La très bonne fréquentation durant ce séjour (la plus forte de toutes les petites vacances de l'année) justifie à elle seule l'ouverture du centre durant cette période.

Avec sa fidèle équipe, la directrice, Anne-Marie Cathala, avait organisé un programme attrayant avec pas moins de trois sorties ! La semaine s'est terminée par un spectacle préparé par les enfants sur le thème d'Halloween.

## Vie locale : ça c'est déjà passé !!!



L'Harmonie Barral Lacrouzette a donné son traditionnel concert au mois de juillet. Le programme éclectique, allant de musiques de film à la célèbre marche du compositeur autrichien Haynd, a permis de passer une agréable soirée estivale dans le nouveau cadre de la cour de la collégiale dont les travaux de réaménagement étaient à peine terminés

**Journées du patrimoine** : comme chaque année, elles se sont déroulées les 20 et 21 septembre. Ce fut l'occasion d'accueillir au pavillon Adélaïde, pour une double exposition, Victoria Milroy et Anna Dos Santos sur le thème du mouvement où les traits, rythmes, gestes, traces et signes captent la toile, l'énergie et la fulgurance des envolées.



**Dimanche 4 Octobre**, la Nouvelle Salvageoise, organisée par la solide équipe des Salvages Passion, a connu un franc succès.

La 9<sup>ème</sup> Randonnée VTT (20 ou 40 km) a réuni 200 jeunes et moins jeunes vététistes

Une cinquantaine de marcheurs ont quant à eux participé à la première édition d'une randonnée pédestre de

10 km. Les circuits proposés étaient très agréables et les participants ont particulièrement apprécié le copieux ravitaillement, notamment la saucisse grillée. Expérience à renouveler l'année prochaine!

**Cérémonie du 11 novembre** : Dimanche 15 Novembre, après l'office religieux, en présence du 8<sup>ème</sup> RPIMA et de nombreux élus locaux, Monsieur le Maire a déposé une gerbe au monument aux Morts.

Après le chant de l'hymne national, chacun était invité à partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

**GINKGO BILOBA** : Le samedi 28 Novembre, à 11 heures, sur l'île de Burlats, le Lions Club Castres Sidobre a planté un Ginkgo Biloba, l'arbre aux 40 écus. Une plaque indique les vertus de cet arbre, le premier à avoir repoussé après Hiroshima.



## Agenda des Associations

**De Novembre à Avril**  
**Tous les 1<sup>er</sup> vendredi du mois**  
**Concours de belote**  
MJC Les Salvages  
organisé par **Les Salvages Passion**

**Vendredi 29 Janvier 2010**  
**Loto annuel**  
20 h 30 Salle de la papeterie  
organisé par **Ecole de Lafontasse**

**Vendredi 25 juin 2010**  
**Fête annuelle Ecole des Vignals**  
Salle de la Papeterie

**Samedi 6 mars 2010**  
**Loto annuel**  
**Racing Club Les Salvages Castres**  
Salle de la Papeterie

Le calendrier du club va être proposé à partir de la **fin novembre 2009**.

## Fête des Associations

La fête des Associations a eu lieu le 12 septembre



sur le nouvel espace de loisirs du Lézert et ses environs.

Trente-deux équipes ont participé à un rallye ludique, à partir de circuits pédestre, VTT ou voiture, permettant ainsi de mieux connaître cette partie de la commune et son histoire. Des animations gratuites pour tous, petits et grands, étaient organisées sur et autour du lac.

Après la remise des prix aux gagnants, une soirée festive à la salle de la Papeterie a clôturé cette belle journée très conviviale.

## Bienvenue

MARIE

Vente à domicile

bijoux, cosmétiques bio,  
parfums, lingerie

Tél : 06 21 11 51 64

Paiement à la livraison (1 semaine)  
[www.fredericm.com](http://www.fredericm.com)



## Félicitations

à Mme Monique GUYOT de Carauce pour son magnifique jardin qui lui a valu un prix spécial récompensant son travail à l'embellissement du patrimoine dans le cadre du concours des jardiniers 2009 organisé par le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc.

